



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-420

Déposé le : 19.11.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Soutien à la parentalité, objectif ambitieux, quelles mesures prioritaires, quels moyens, quel calendrier ?

Texte déposé

Dans le concept 360 degrés, un chapitre est consacré au soutien à la parentalité dans le processus de scolarisation (SPPS). La démarche est à saluer, car les parents sont souvent démunis ou peu préparés aux changements importants que constituent l'entrée à l'école, les programmes scolaires et leurs nouveautés (par exemple le numérique), l'évaluation, l'orientation, la prévention, etc. Le SPPS fait partie du cadre plus général du travail social en milieu scolaire (TSS). Les mesures à l'égard des élèves, des parents et des enseignants sont décrites dans un cadre assez large et étoffé. A la lecture de ce dernier, on voit que tant les directions, que les enseignants et des intervenants externes et les communes seront sollicités.

La législation tant fédérale que cantonale donne les bases légales pour les droits et devoirs des parents et de l'école obligatoire, La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) met en exergue à son art 5 al.1 « *L'école assure en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative.* » La même loi décrit à son chapitre XI les droits et devoirs des élèves et des parents. Pour ces derniers, les art 128 et 129 les énumèrent. Le Code Civil suisse donne le cadre général : les parents ont l'obligation d'entretien et d'éducation des enfants.

Si l'objectif du SPPS est ambitieux, il va requérir des moyens importants, en termes de recrutements, de formations diverses, de financement et de choix des priorités pour convaincre les parents d'y adhérer, de s'y conformer et de suivre les recommandations, faute de quoi il y aura des déceptions, voire des désillusions.

Afin de les prévenir, les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- 1- A-t-il fixé des priorités dans les mesures proposées ? Si oui lesquelles, avec quels moyens associés ?
- 2- A-t-il prévu des établissements pilotes pour juger de la pertinence des mesures proposées avant de les généraliser ?

- 3- A-t-il un calendrier d'introduction des mesures ?
- 4- Prévoit-il une évaluation générale des mesures introduites et à quel rythme ?
- 5- A-t-il chiffré les moyens nécessaires (ETP et budget) à la mise en place du SPPS ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

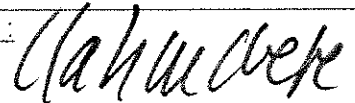
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Bolay Guy-Philippe

Bolay Nicolas

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glavyre Yann

Gross Florence

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Jobin Philippe	Neyroud Maurice 	Ryf Monique
Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schelker Carole
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle 	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane 	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Meystre Gilles 	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion 
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette 	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis 	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel 	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre